

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AE305

présenté par
M. Dufau, rapporteur

ARTICLE 7

A l'alinéa 1, substituer aux mots :

"aux chapitres Ier et II de"

le mot:

"par"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence, les chapitres Ier et II étant supprimés.